

## ASSEMBLÉE NATIONALE

11 décembre 2017

---

ORGANISATION JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024 - (N° 383)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AC106

présenté par  
Mme Amadou, rapporteure

-----

### ARTICLE 11

À l’alinéa 1, après la première occurrence du mot :

« Paralympiques »,

insérer les mots :

« de 2024 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.